ART. 35 N° II-CL308

ASSEMBLÉE NATIONALE

20 octobre 2023

PLF POUR 2024 - (N° 1680)

Rejeté

AMENDEMENT

Nº II-CL308

présenté par

M. Iordanoff, Mme Regol, M. Lucas, Mme Arrighi, M. Bayou, Mme Belluco, M. Ben Cheikh, Mme Chatelain, M. Fournier, Mme Garin, M. Julien-Laferrière, Mme Laernoes, Mme Pasquini, M. Peytavie, Mme Pochon, M. Raux, Mme Rousseau, Mme Sas, Mme Sebaihi, M. Taché, Mme Taillé-Polian et M. Thierry

ARTICLE 35

ÉTAT B

Mission « Justice »

Modifier ainsi les autorisations d'engagement et les crédits de paiement :

(en euros)

		(ch curos)
Programmes	+	-
Justice judiciaire	0	0
Administration pénitentiaire	0	0
Protection judiciaire de la jeunesse	0	0
Accès au droit et à la justice	107 000 000	0
Conduite et pilotage de la politique de la justice	0	107 000 000
Conseil supérieur de la magistrature	0	0
TOTAUX	107 000 000	107 000 000
SOLDE	()

EXPOSÉ SOMMAIRE

Le	groupe	éco	logiste soul	haite	perr	nettre	à	chaque	enfant
faisant	l'objet	d'une	mesure	d'assi	stance	éducative	de	pouvoir	bénéficier

ART. 35 N° II-CL308

d'un avocat rémunéré au titre de l'AJ.

Si en matière pénale, la présence systématique de l'avocat tout au long de la procédure est prévue auprès de l'enfant, cela n'est pas le cas pour l'enfant en matière d'assistance éducative.

Or, estimons que chaque enfant doit pouvoir, nous d'une part, être soutenu dans l'expression de sa parole et de ses besoins fondamentaux accompagné d'autre être en justice avocat et, part, par un spécialement formé.

traitement inégal de chaque enfant devant la justice, cet amendement prévoit donc le financement de la systématisation de l'avocat d'enfant assistance éducative, qui permettra notamment de de garantir l'exercice droits procéduraux d'assurer l'assistance représentation et et la devant un juge et le respect de sa parole.

Il est prévu d'augmenter de 107 millions d'euros les crédits affectés à l'action 01 Aide juridictionnelle du Programme 101 Accès au droit et à la justice et d'abaisser du même montant les crédits affectés à l'action 04 Gestion de l'administration centrale du programme 310 Conduite et pilotage de la politique de la justice. Nous souhaitons que le Gouvernement lève ce gage.

2/2